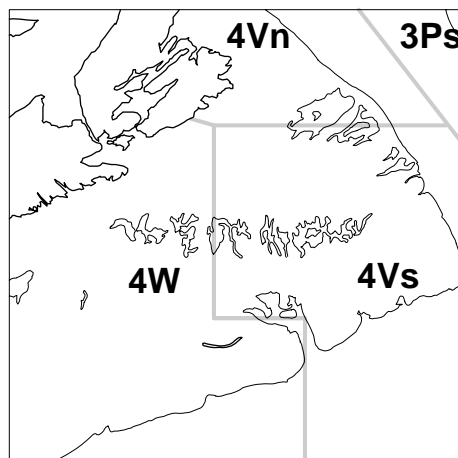


PÉTONCLE DE L'EST DU PLATEAU NÉO-ÉCOSSAIS



Renseignements de base

Le pétoncle géant, *Placopecten magellanicus*, est présent dans les eaux de l'Atlantique nord-ouest qui vont du cap Hatteras au Labrador. Il se rassemble en groupes, dont les concentrations exploitables sont appelées gisements. La pêche hauturière du pétoncle se pratique surtout sur le banc Georges, sur le plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'île de Sable, banc Western, banc de Brown et banc German) et sur le banc de St. Pierre. Le pétoncle préfère les fonds de sable et de gravier et on le trouve à des profondeurs qui vont de 35 à 120 m.

Chez le pétoncle, les deux sexes sont distincts. La maturité sexuelle survient à l'âge 2; les gonades femelles sont rouges, tandis que les gonades mâles sont d'un blanc crémeux. Le frai a lieu principalement entre août et octobre. L'oeuf fertilisé s'installe au fond en 30 à 60 jours, après s'être développé dans la colonne d'eau.

On estime la croissance d'après la position des anneaux annuels de la coquille. Elle varie d'une région à une autre et est influencée par la saison, par la profondeur et par la température.

Les bateaux de pêche hauturière du pétoncle ont une longueur hors tout qui s'échelonne entre 27 et 46 m. Ils utilisent une drague, dite New Bedford, de 4 à 4,9 m de largeur. Deux dragues sont traînées simultanément, de chaque côté du pétonclier.

La pêche

Débarquements (centaines de tonnes)

Année	80-89 Moy.	1991	1992	1993	1994	1995
TAC*	-	-	-	-	1,5	1,5
Sab/West	2,3	3,5	4,8	1,9	1,0	1,3
Milieu	0,3	0,3	0,4	0,5	0,1	0,2

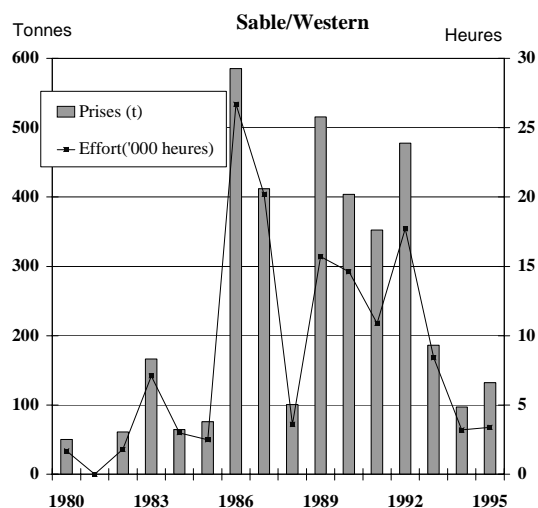
* - TAC des deux zones

Les gisements de pétoncle du plateau néo-écossais représentent une source de pêche autre que le banc Georges pour la flottille de pêche hauturière du pétoncle, quoique les taux de prises dans l'est du plateau soient plus bas. Traditionnellement, la pêche s'est effectuée selon un régime concurrentiel. L'accès limité et un compte de 45 chairs par 500 g étaient les deux principaux outils de gestion avant 1994, année où un TAC de 150 t fut adopté.

Les lieux de pêche du pétoncle de l'est du plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'île de Sable et banc Western) ont été amalgamés dans le plan d'allocation de 1995, qui prévoyait un TAC de 150 t. Les limites de prises étaient fondées sur le bas de la gamme des prises historiques de 1980 à 1994. La région du banc de l'île de Sable et du banc Western est celle où les gisements de pétoncle sont les plus importants. On en trouve sur une superficie de 3 500 km². Les prises n'ont pas encore remonté au niveau de la moyenne à long terme, qui est de

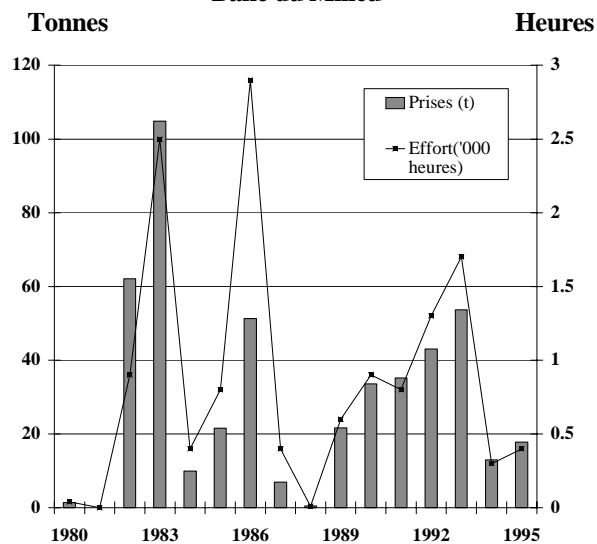
Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada, B2Y 4A2. Téléphone : 902-426-8487. C. élec. : d-geddes@bionet.bio.dfo.ca.

250 t. L'effort a suivi les mêmes tendances que les prises et a, comme elles, augmenté légèrement de 1994 à 1995.



Le banc du Milieu est un banc peu profond. On peut y trouver des densités commerciales de pétoncle sur une superficie de 900 km². Sa production de pétoncle, mesurée sous forme de prises, a été irrégulière ces 15 dernières années. Récemment, les prises sont passées de 20 à 50 t, puis ont chuté à moins de 20 t en 1994 et 1995. L'effort a légèrement augmenté de 1994 à 1995.

Banc du Milieu



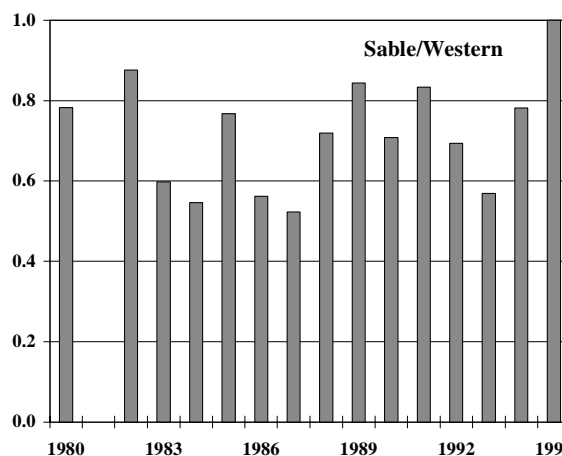
État de la ressource

Les journaux de bord fournissent des données sur les prises et l'effort, à partir desquelles on estime le **taux de prises** (PUE). Les débarquements font l'objet d'une vérification à quai. On échantillonne les prises à quai pour connaître la distribution des tailles. Les relevés de recherche fournissent le nombre de pétoncles selon l'âge par trait type. Les PUE, la grosseur des chairs dans les

prises et les indices d'abondance dans le relevé de recherche servent à déterminer l'état du stock.

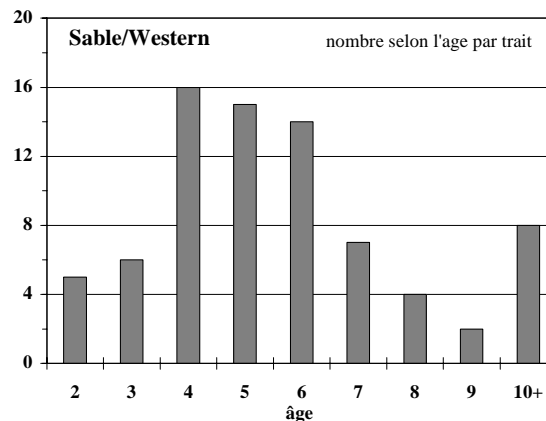
Après exploration des gisements du banc de l'île de Sable et du banc Western, au début des années 1980, les débarquements ont augmenté, mais les PUE sont demeurées faibles. En 1994, l'industrie a appuyé une limite de prises fixée à 150 t pour permettre au stock de se reconstituer. Les PUE de 1994, première année d'imposition des quotas, étaient supérieures de 40 % à celles de 1993. Elles ont augmenté encore de 14 % de 1994 à 1995.

PUE de la flottille

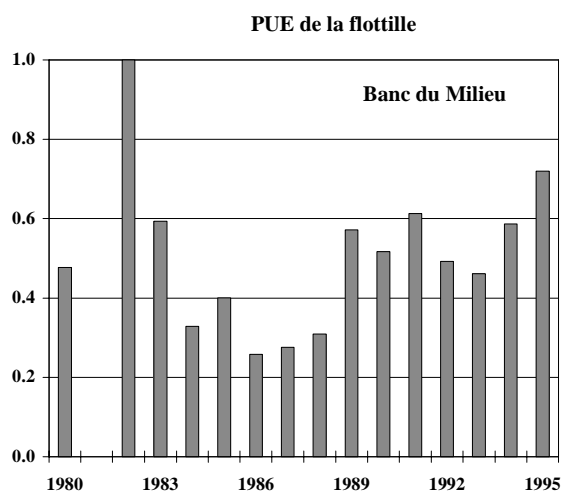


Le **relevé de recherche** de 1995 ne révèle pas d'amélioration de la densité des prérecrues, mais dénote un accroissement de la densité des jeunes recrues (âges 5 et 10) et des âges 10+. **La biomasse recrutée** a doublé, en raison de la présence de jeunes recrues.

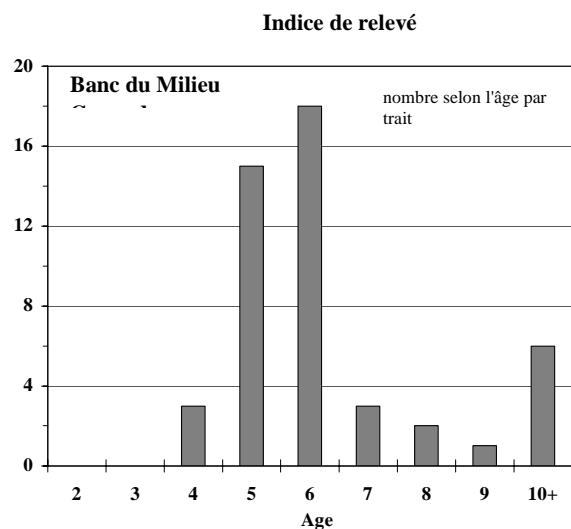
Indice de relevé



L'augmentation des taux de prises commerciales sur le banc du Milieu, amorcée en 1993, s'est poursuivie. Ces taux de prises ont légèrement augmenté de 1994 à 1995.



Les indices des taux de prises des **relevés de recherche** dénotent une faible abondance des pétoncles, sauf pour ce qui est du premier relevé, réalisé en 1983. Compte tenu des résultats relativement médiocres de la pêche, on n'a pas effectué de relevés tous les ans. La densité des recrues (âges 5+) a quadruplé de 1994 à 1995, surtout à cause de la présence de jeunes recrues. On n'a observé que très peu de prérecrues. Malgré l'incertitude des indices des relevés, il semble, d'après les prises commerciales, que la biomasse n'ait pas été réduite par les récentes activités de pêche.



Perspectives

L'indice d'abondance des relevés de recherche s'est amélioré, à cause principalement des jeunes recrues. Toutefois, celles-ci seraient d'une piètre contribution au rendement de la pêche, ne représentant que 60-90+ chairs par 500 g. Il importe de maintenir les comptes de chairs actuels pour laisser les nouvelles recrues réaliser leur plein potentiel.

Le plan de gestion est axé sur une stratégie de rétablissement de la ressource. L'effort a diminué après 1993, tandis que les taux de prises augmentaient. Il conviendrait de décourager un effort important sur le banc du Milieu, en raison de la pénurie de prérecrues observée dans le relevé. Les prises commerciales par unité d'effort n'ont augmenté que légèrement de 1994 à 1995. Tout indique que les niveaux de prises récents sont appropriés.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquez avec :

Ginette Robert
 Division de la pêche des invertébrés
 1707, rue Lower Water
 C.P. 550, Halifax
 (Nouvelle-Écosse) B3J 2S7

TÉL. : (902) 426-2616
 FAX : (902) 426-1862
 C. élec. : G_Robert@bionet.bio.dfo.ca